

Communiqué de presse

ENNAKL Automobiles- 25 mai 2026

La société Ennakl Automobiles informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'administration s'est réuni le 25 mai 2026, à l'effet d'examiner et valider :

- 1- Une Convention d'Avance en Compte Courant d'Associé pour un montant de Cinquante (50) millions de dinars
- 2- L'émission d'emprunts obligataires ordinaires (Non-Appel Public à l'Epargne) pour un montant ne dépassant pas Cent (100) Millions de dinars

Les deux instruments ainsi mentionnés vont servir en prévision de la constitution de fonds en numéraire par la société pour le renouvellement de ses SBLCs (Standby Letters of Credit) déjà mise en place auprès de ses intermédiaires agréés en application de la Circulaire n°2026-04 de la Banque Centrale de Tunisie

Le conseil a décidé ainsi de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 24 juin 2026 à 9H00 au siège de la société sis à la Charguia II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Autorisation de l'émission d'Emprunts Obligataires Ordinaires.